

Formulaire d'adhésion AIIS

Parlez-en à vos collègues!!!

Cotisation annuelle 1^{er} juin 2011 au 31 mai 2012

NOTRE ADRESSE ÉLECTRONIQUE : info@associationaiis.com

La date de début de l'année financière de l'AIIS est le 1^{er} juin. Les frais de cotisation annuelle sont maintenus à 30 \$ pour un membre régulier* et 50 \$ pour un membre associé**. Le 1^{er} juin de l'année suivante, tous les membres qui n'ont pas renouvelé leur adhésion se voient attribuer un statut de membre inactif et ne sont plus sur la liste d'envoi de l'AIIS.

* Personne physique qui en fait la demande, qui est membre en règle de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, qui travaille ou a travaillé en Info-Santé et qui a payé la cotisation annuelle déterminée par l'assemblée générale.

** Personne physique ou organisme qui en fait la demande, qui s'intéresse à Info-Santé et qui a payé la cotisation annuelle déterminée par l'assemblée générale.

Par la poste : Faites parvenir votre chèque à l'AIIS, accompagné de ce formulaire complété (photocopie acceptée) à l'adresse :

**Association des infirmières en Info-Santé
1270, Chemin Ste-Foy, 4^{ième} étage, Québec, Québec G1S-2M4**

Par courriel : Faites parvenir votre chèque par la poste en indiquant que vous avez utilisé l'inscription en ligne. Copiez/Collez le formulaire « Adhésion / Renouvellement / Modification » ci-dessous lors de votre envoi à notre adresse électronique : info@associationaiis.com

Cochez (✓) s.v.p. Adhésion Renouvellement Modification

Renseignements nécessaires – Veuillez détailler s.v.p.

Nom	
Prénom	
Adresse	
Ville	
Province	
Code postal	
Adresse électronique	
Téléphone	
Télécopieur	
CSSS, Nom	
Région	
Téléphone bureau	
Employeur, Nom	
Téléphone bureau	